

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 29 Avril 2024

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 29 Avril 2024 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 19 avril 2024

Présents : AUBERT Patrick ; CHAVANT Philippe ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAUDY Sylvain ; HAMONEAU Nicolas ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Patrick ; BOURDIER Sylvie ; DARDAILLON Bruno ; GAZONNAUD Jean-Luc ; PICQUENOT Quentin ; PIRON Cédric ; RICHIN Denis ; THOMAZON Gérard.

Secrétaire de séance : LABESSE Jean-Claude

Monsieur GAZONNAUD Jean-Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle
Madame BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick

Membres : 30

Présents : 18

Votants : 20

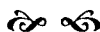
Délibération n° 2024-057

Code nomenclature : 7.1 – Décisions budgétaires

OBJET : Répartition excédent BA AEP

Monsieur Le Président indique que dans le cadre de reprise de compétence « eau potable » par la commune de Fleurat, puis le syndicat Gartempe Sedelle, il serait logique qu'Evolis 23 transfère une partie des résultats budgétaires à ce syndicat, les usagers de Fleurat ayant constitué ces résultats. La seule commune de Fleurat étant d'ailleurs adhérente, la totalité des résultats devrait être transférée, modulo la conservation d'une somme en prévision de futures admissions en non-valeur.

	résultats
Résultat de fonctionnement (clôture 2023)	-9 159,78
Résultat reporté 2022	14 316,39
Provision pour impayés	5 156,61
Total résultat de fonctionnement à transférer	0
Solde d'investissement (clôture 2023)	10 961,23
Solde reporté 2022	13 642,38
Total résultat de fonctionnement à transférer	24 603,61



Après délibération, le bureau décide :

- D'approuver le montant le montant à transférer au syndicat Gartempe Sédelle ;
- D'autoriser Le Président à signer tout document nécessaire.

Publication le : 7 MAI 2024

Le Président
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073